

**>>>> Protéger
le public,
moderniser
la justice >>>>**

2024-2025 | FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT ANNUEL



Mission

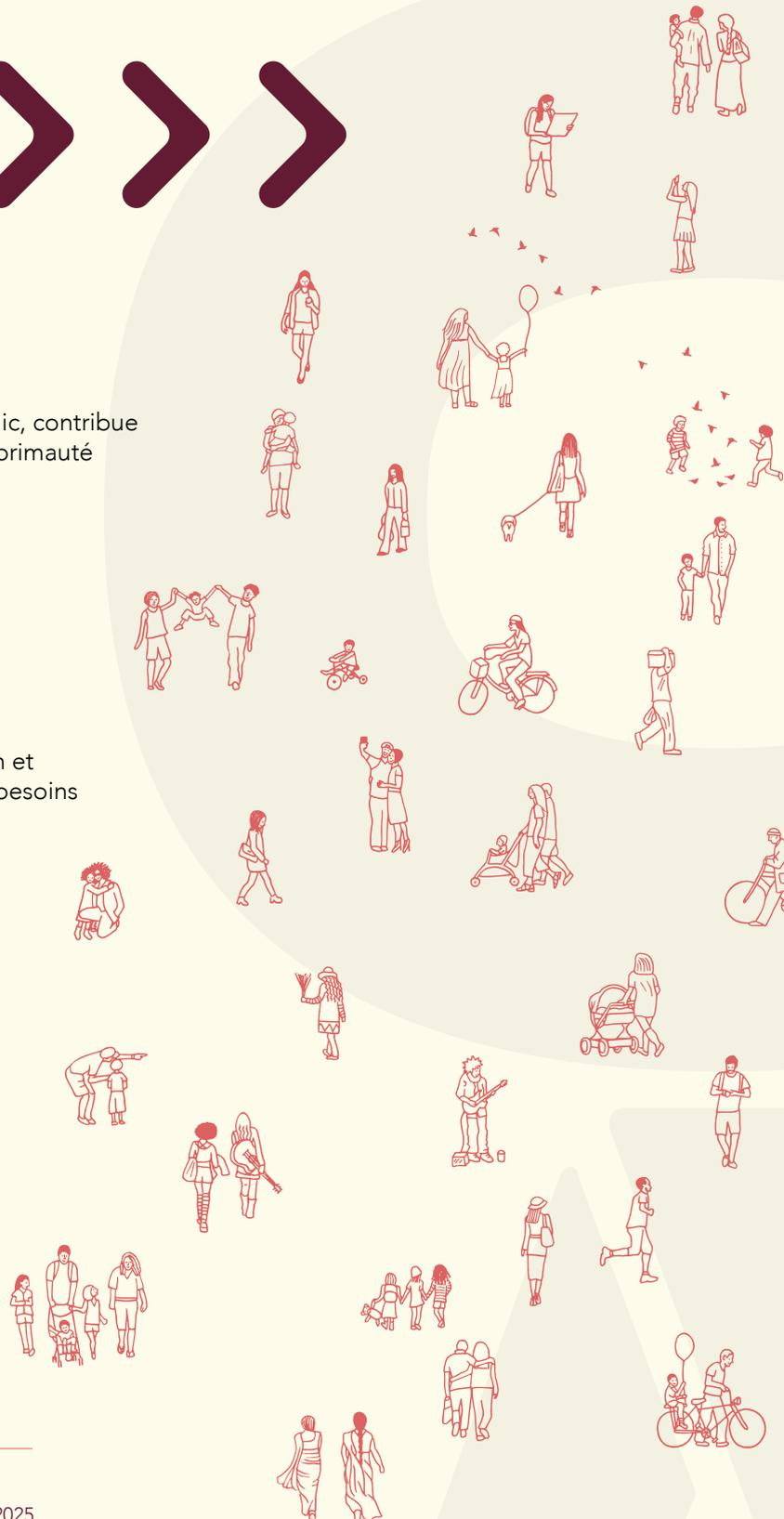
Le Barreau du Québec assure la protection du public, contribue à une justice accessible et de qualité, et défend la primauté du droit.

Vision

Être reconnu comme un leader de la modernisation et de la transformation d'une justice tournée vers les besoins des citoyens.

Valeurs

- Innovation
- Audace
- Détermination
- Compétence
- Engagement
- Adaptabilité



Le Barreau en bref



175 ans
d'histoire



31 110
avocats et avocates
inscrits



650 +
avocats et avocates
bénévoles impliqués
dans les comités



229
employés et employées



1 École du Barreau déployée dans **4** centres de formation
professionnelle et **1 356** étudiants et étudiantes



1 Clinique juridique du Barreau offrant des services gratuits à la population
québécoise (plus de 2 200 citoyens et citoyennes y ont eu accès) sous la
supervision étroite de **140** avocats et avocates



16 administrateurs et administratrices : 12 élus parmi les avocats et avocates et 4 membres du public nommés par l'Office des professions



15 divisions régionales, les barreaux de section, qui couvrent l'ensemble du Québec et qui contribuent à la mission de protection du public



1 porte d'entrée au Barreau du Québec :
Info-Barreau – 514 954-3411 ou 1 844 954-3411

Plus concrètement, le Barreau :

- surveille et évalue la qualité de la pratique professionnelle des avocats et des avocates;
- encadre la pratique du droit en émettant des directives, des normes et des bonnes pratiques;
- traite les demandes d'enquête du public concernant les membres de l'Ordre en regard de leurs obligations déontologiques;
- dépose des plaintes disciplinaires devant le Conseil de discipline;
- traite les demandes de conciliation des comptes d'honoraires;
- vérifie les compétences des avocats, avocates et des candidats, candidates à la profession;
- assure le maintien des compétences des avocats et avocates par la formation continue;
- lutte contre l'exercice illégal de la profession;
- indemnise le public en cas d'utilisation inappropriée de sommes;
- indemnise le public en cas d'erreurs professionnelles;
- contribue à l'amélioration de l'accès à la justice;
- prend position sur des enjeux juridiques et sociaux reliés à la justice.

Un portrait en chiffres

Profession

- **31 110** avocats et avocates inscrits au Tableau de l'Ordre au 31 mars 2025
- **58%** sont avocates
- **42%** sont avocats
- **3** personnes sont de sexe X
- **1 166** nouvelles inscriptions
- **36%** des avocats et avocates comptent 10 ans ou moins de pratique
- **18 ans** : nombre moyen d'années de pratique
- **45 ans** : âge moyen des membres de l'Ordre
- **15%** des avocats et avocates appartiennent à des groupes de la diversité
- **732** médiateurs et médiatrices aux petites créances
- **526** médiateurs et médiatrices familiaux
- **1 230** avocats et avocates accrédités en médiation civile, commerciale et du travail
- **81** arbitres aux petites créances
- **121** avocats et avocates accrédités à titre d'arbitres en matière civile et commerciale

Communications

- **7** guides de bonnes pratiques publiés à l'intention des professionnels
- **60** entrevues accordées aux médias
- **19** prises de position en matière législative ou sociétale
- **3 235 261** visites sur le site Web

Info-Barreau

- **57 725** appels traités
- **10 937** courriels en réponse à des demandes
- **2 239** clavardages

Médias sociaux

- **26 489** abonnés sur Facebook
- **25 031** abonnés sur LinkedIn

Protection du public

Inspection

- **2231** mesures d'inspection professionnelle effectuées
- **681** visites d'inspection professionnelle réalisées
- **1600** questionnaires axés sur le risque transmis

Discipline

- **2447** demandes d'enquête reçues
- **1250** demandes d'enquête fermées en moins de 90 jours
- **85%** des demandes d'enquête sont réglées ou font l'objet d'une plainte disciplinaire dans un délai de 12 mois
- **84** plaintes disciplinaires traitées devant le Conseil de discipline (incluant 49 plaintes privées)
- **42** décisions imposant une sanction
- **24** radiations disciplinaires
- **183** jours d'audition devant le Conseil de discipline
- **100%** des avis du Comité de révision des plaintes rendus en moins de 90 jours

Comptes d'honoraires

- **314** demandes de conciliation de comptes d'honoraires ayant conduit à une entente
- **102** sentences arbitrales rendues

Formation

Les avocats et avocates doivent suivre 30 heures de formation admissibles au cours d'une période de référence de deux ans.

- **78 676** inscriptions aux activités de formation continue
- **166** activités de formation déployées par le Barreau

Indemnisation

- **Plus de 182 000 \$** versés au public pour utilisation inappropriée de sommes par des avocats et avocates

Fonds d'assurance responsabilité professionnelle

- **Plus de 6,1 M\$** versés dans des dossiers de responsabilité (69 membres visés)

Exercice illégal

- **77** enquêtes en matière d'exercice illégal complétées
- **17** poursuites pénales pour exercice illégal
- **10** jugements où l'intimé a été reconnu coupable d'exercice illégal

Testaments et mandats

- **88 455** recherches testamentaires ou de mandats de protection effectuées

L'année 2024-2025 en faits saillants

1. Une justice plus accessible pour le public

- Déploiement de la Clinique juridique
 - | Service de consultation juridique totalement gratuit
 - | Plus de 2 200 personnes ayant obtenu une consultation
 - | 500 rendez-vous spécifiques en droit du logement
 - | Un taux de satisfaction des services rendus de 96 %
 - | 53 % des utilisateurs n'auraient pas consulté d'avocat ou d'avocate sans ce service
 - | Consultation virtuelle ou en personne dans nos 4 centres de formation (Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke)
- 3 892 184 \$ remis à titre d'aide financière par le Fonds d'études juridiques pour soutenir des initiatives favorisant l'accès à la justice, l'information juridique ou la qualité des services professionnels
- Engagement pour la relève en région
 - | Le Barreau a mis en place un plan d'action pour accroître l'attractivité et la rétention de la relève juridique en région, afin d'assurer la continuité des services juridiques dans toutes les régions du Québec pour la population.
- Campagne de valorisation des modes de prévention et de règlement des différends (PRD)

2. À l'ère numérique : intelligence artificielle et intelligence humaine au service du droit

- Publication du guide *L'intelligence artificielle générative – Guide pratique pour une utilisation responsable* pour accompagner les avocats et les avocates dans l'utilisation éthique de ces nouvelles technologies
- Formations sur l'éthique et l'encadrement légal de l'intelligence artificielle
- Campagne *À l'ère de l'IA, n'oublions pas l'IH : l'intelligence humaine* afin de sensibiliser le public à l'utilisation sécuritaire de l'intelligence artificielle dans un contexte juridique
- Mesure d'inspection professionnelle visant spécifiquement les compétences technologiques

3. Un Barreau engagé pour un avenir durable

- Lancement du *Guide des meilleures pratiques écoresponsables pour les services juridiques*
- Adoption de la *Politique sur la responsabilité sociale et environnementale*
 - | Accompagnement des membres du Barreau
 - | Exemplarité du Barreau (bilan carbone et engagement de réduction)
 - | Leadership social et environnemental
- Engagement dans des causes sociales importantes : réforme du droit de la famille, soutien des personnes victimes de violence, protection des personnes dont l'état mental représente un danger, modernisation du système professionnel

- Collaboration avec la Fondation Marie-Vincent pour mieux accompagner les jeunes victimes de violence sexuelle et leurs proches
- Création de la Ligne Info-Autochtones pour soutenir les communautés autochtones, particulièrement les Inuit du Nunavik, et diffusion de quatre capsules vidéo informatives

4. Défendre l'intérêt public : le Barreau prend position

- Campagne d'information grand public contre l'exercice illégal de la profession produite par le Barreau de Montréal
- Position commune avec cinq ordres professionnels sur les demandes anticipées d'aide médicale à mourir
- Publication de ressources pratiques pour les citoyens : trousse en cas de sinistre et *Guide pour les victimes de harcèlement ou de violence sexuelle, conjugale ou familiale* s'adressant aux victimes appelées à témoigner devant les comités statutaires du Barreau
- Engagement pour le droit à l'avortement et autres droits fondamentaux
- Contributions significatives à la réforme du droit de la famille

5. Une profession en santé pour mieux servir la société

- Mesures d'accompagnement personnalisées lors d'enjeux de santé mentale
- *Plan d'action pour la santé mentale* comprenant près de 100 mesures
- Signature de la première *Déclaration d'engagement envers le bien-être dans la profession juridique* par la magistrature et la bâtonnière du Québec
- Développement d'un référentiel de compétences pour les avocats et les avocates

>>>> Protéger
le public,
moderniser
la justice >>>>



MAISON DU BARREAU

445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2Y 3T8
Téléphone 514 954-3411 | Sans frais 1 844 954-3411
infobarreau@barreau.qc.ca | www.barreau.qc.ca



Barreau
du Québec

